



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

* Christian HUGLO
Docteur en Droit

* Corinne LEPAGE
Docteur en Droit
Ancien membre du Conseil de l'Ordre

Isabelle CASSIN

Rémi-Pierre DRAI
Membre du Conseil de l'Ordre

Marie-Yvonne BENJAMIN

Eric BINETEAU

* Matthieu WEMAÈRE

Philippe FEITUSSI

Alexandre MOUSTARDIER

Avocats associés

40, rue de Monceau - 75008 PARIS
Tél. : (33) 01 56 59 29 59
Fax : (33) 01 56 59 29 39
paris@huglo-lepage.com
www.huglo-lepage.com

15, rue d'Egmont
B. 1000 Bruxelles
Tél. : 00 32 2 502 20 60
Fax : 00 32 2 502 04 15
bruxelles@huglo-lepage.com

6/8, allées de Tourny
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 81 86 07
Fax : 05 56 81 73 67
bordeaux@huglo-lepage.com

Centre d'Affaires du Molinel
Bât. E - Avenue de la Marne
59290 Wasquehal
Tél. : 03 20 06 20 00
Fax : 03 20 82 29 84
lille@huglo-lepage.com

10, rue de l'Alsace Lorraine
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 30 23 04
Fax : 05 62 30 23 09
toulouse@huglo-lepage.com

* Avocat associé au Barreau de Bruxelles

TOQUE P.321 - Membre du réseau GESICA

Membre d'une association agréée,
le règlement par chèque est accepté.

Monsieur Jean-Claud GLOMAUD
Président de Association A.S.D.E.M.N.E.
785, avenue des Amazones
Lieu-dit «Le Grand Coteau»
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Paris, le 2 juillet 2007

AFF. : A.S.D.E.M.N.E
N/Réf. : CLJ/HCA/CA. - Dossier n° 06022257
Dossier suivi avec Maître Hervé CASSARA

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier visé en références à la suite de votre correspondance reçue le 22 juin dernier.

J'ai bien noté que la situation locale n'avait toujours pas évolué.

J'ai bien noté également la lettre circulaire du Maire de Mandelieu et vos interrogations quant aux affirmations contenues dans celle-ci.

En réponse, je suis en mesure de vous indiquer que le Préfet devra bien entendu veiller au respect tant de la loi littoral que de la directive territoriale d'aménagement, ce qui ne l'empêche pas pour autant de qualifier la création du centre de stockage de déchets ultimes de projet d'intérêt général.

Il convient donc de rester tout à fait vigilant sur ce dossier.

Maître Cassara et moi-même restons naturellement à votre entière disposition pour en conférer.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée et dévouée.

Corinne LEPAGE